

Vous allez ici apprendre à réaliser un site qui s'adapte aux différentes résolutions des unités d'affichage.

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous permettre de publier des sites uniquement adaptés aux écrans d'ordinateurs de bureaux mais devons aussi prendre en compte les unités mobiles telles que les téléphones et tablettes.

Nous parlons alors de sites adaptables (responsiv).

Dans cet atelier, vous allez réaliser un site d'abord pensé pour les ordinateurs de bureau et, grâce aux média queries, formuler les styles pour les versions tablettes et smartphone. Cette démarche illustre une conception "desktop first".

Actuellement, compte tenu de la prédominance des smartphones comme clients du web, la conception "mobile first" tend à se généraliser.

Question 1

Vous devez dans un premier temps faire la version "desktop" du site.

Vous trouverez ci-dessous une image représentant le résultat attendu.

Téléchargez la source de l'atelier avec les images et la page html de base.

Téléchargement du code source de l'atelier et des images (cf. Source de l'atelier Chocolat Boom)

Cette page html devra être complétée et vous devrez notamment importer/lier :

- Les polices et les icônes
- L'icône du site présente dans le répertoire img
- La feuille de style de normalisation des styles (normalize.css) fournie





? Indice

Vous devrez utiliser la police PT Sans Narrow pour les titres <h1>, <h2>, <h3> et la police Open Sans pour le texte.

Taille de 1.4em pour les titres <h1>, <h2> et <h3>

Taille de 1.6em pour le texte affiché dans la balise <nav>

Les contours de l'image principale et des encarts de titre auront des bords arrondis de 10 pixels.

Afin de vous faciliter le travail, vous devrez déclarer pour tous les éléments HTML la propriété **box-sizing** à **border-box**. Ainsi la propriété width (et/ou height) inclura la marge interne(padding)et la bordure (border) de chaque élément HTML.

De cette façon, il n'y aura plus besoin de se soucier de la marge interne des éléments mis en jeu.



? Indice

En mode Desktop, vous donnerez la largeur 70% au bloc de gauche et 30% au bloc de

Question 2

Le rendu Tablette sera actif lorsque la largeur de la fenêtre de votre navigateur sera inférieure à 960 pixels.

Dans ce contexte, le bloc <aside> sera affiché en-dessous du bloc <section>.

Le rendu Mobile sera actif lorsque la largeur de la fenêtre de votre navigateur sera inférieure à 560 pixels.

Dans ce contexte, le bloc <aside> ne sera pas affiché.

Vous pourrez limiter la largeur du contenu à 80% de la largeur du navigateur au maximum.

Visualisez le résultat attendu ci-dessous

Mode tablette

Mode téléphone





Question 3

Animation du site avec des transitions.

Découvrez comment apporter du dynamisme et de l'animation à votre page web en utilisant uniquement les transitions de CSS3 à partir de la source d'informations suivantes :

Alsacreations: Ø transitions css3

Pour obtenir le changement de couleur de l'arrière-plan des éléments du Menu de navigation et ceci au moment du survol de la souris, vous utiliserez la propriété CSS3 : transition.

Ainsi pour les éléments du Menu de navigation, le changement de couleur de l'arrière plan se fera en 0.6 secondes vers la couleur #a79189 et il sera de type ease.



Conclusion

Vous avez maintenant un aperçu de comment faire pour proposer des pages adaptées à des unités d'affichage de différentes résolutions.



Corrigés

Question 1

Vous devez dans un premier temps faire la version "desktop" du site.

Vous trouverez ci-dessous une image représentant le résultat attendu.

Téléchargez la source de l'atelier avec les images et la page html de base.

Téléchargement du code source de l'atelier et des images (cf. Source de l'atelier Chocolat Boom)

Cette page html devra être complétée et vous devrez notamment importer/lier :

- Les polices et les icônes
- L'icône du site présente dans le répertoire img
- La feuille de style de normalisation des styles (normalize.css) fournie





Indice

Vous devrez utiliser la police PT Sans Narrow pour les titres <h1>, <h2>, <h3> et la police Open Sans pour le texte.

Taille de 1.4em pour les titres <h1>, <h2> et <h3>

Taille de 1.6em pour le texte affiché dans la balise <nav>

Les contours de l'image principale et des encarts de titre auront des bords arrondis de 10pixels.

Afin de vous faciliter le travail, vous devrez déclarer pour tous les éléments HTML la propriété **box-sizing** à **border-box**. Ainsi la propriété width (et/ou height) inclura la marge interne(padding)et la bordure (border) de chaque élément HTML.

De cette façon, il n'y aura plus besoin de se soucier de la marge interne des éléments mis en jeu.

Indice

En mode Desktop, vous donnerez la largeur 70% au bloc de gauche et 30% au bloc de droite.

Question 2

Le rendu Tablette sera actif lorsque la largeur de la fenêtre de votre navigateur sera inférieure à 960 pixels.

Dans ce contexte, le bloc <aside> sera affiché en-dessous du bloc <section>.

Le rendu Mobile sera actif lorsque la largeur de la fenêtre de votre navigateur sera inférieure à 560 pixels.

Dans ce contexte, le bloc <aside> ne sera pas affiché.

Vous pourrez limiter la largeur du contenu à 80% de la largeur du navigateur au maximum.

Visualisez le résultat attendu ci-dessous

Mode tablette

Mode téléphone





Question 3

Animation du site avec des transitions.



Découvrez comment apporter du dynamisme et de l'animation à votre page web en utilisant uniquement les transitions de CSS3 à partir de la source d'informations suivantes :

Alsacreations: 6 transitions css3

Pour obtenir le changement de couleur de l'arrière-plan des éléments du Menu de navigation et ceci au moment du survol de la souris, vous utiliserez la propriété CSS3 : transition.

Ainsi pour les éléments du Menu de navigation, le changement de couleur de l'arrière plan se fera en 0.6 secondes vers la couleur #a79189 et il sera de type ease.



Oeuvre collective de l'AFPA

Sous le pilotage de la Direction de l'ingénierie

© AFPA

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle.

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la reproduction par un art ou un procédé quelconques. »

Date de mise à jour 28/06/2022